



Département
des Landes

Les Landes, le Département

ARRETE

PORANT DESIGNATION DE

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX EN TANT QUE REPRESENTANTS

DU DEPARTEMENT DES LANDES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA MISSION LOCALE DES LANDES

N°SA-DES21/28-154

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement son article L.3221 - 7 ;

VU le Code du Travail et notamment ses articles L.5314-1 et 2 ;

VU les statuts de la Mission Locale des Landes et notamment son article 6 ;

VU la délibération n° 1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : l'arrêté n° SA-DES-21/28-025 portant désignation de Conseillers départementaux en tant que représentants du Département des Landes au Conseil d'administration de la Mission Locale des Landes est abrogé.

ARTICLE 2 : Sont désignés pour siéger, en qualité de représentants du Département des Landes, au Conseil d'Administration de la Mission Locale des Landes, les Conseillers départementaux suivants :

- **Monsieur Paul CARRERE**
- **Madame Salima SENSOU**
- **Madame Eva BELIN**

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision

Fait à Mont-de-Marsan, le

22 MAI 2025

X . L

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental